

# L'emploi poursuit sa progression, l'activité repart doucement en mai

Insee Conjoncture Pays de la Loire • n° 35 • Juillet 2021

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, l'emploi salarié progresse à nouveau dans les Pays de la Loire (+ 0,4 %), porté par le tertiaire marchand (y compris l'intérim) et la construction. Il dépasse ainsi de 0,8 % son niveau de début 2019. Le taux de chômage augmente de 0,2 point, à 6,9 % mais reste inférieur au niveau français (8,1 %). Dans la construction, les mises en chantier de logements progressent à nouveau. La fréquentation hôtelière peine à reprendre son souffle mais la baisse demeure moins marquée qu'au niveau national. Les créations d'entreprises stagnent tandis que la baisse des défaillances se poursuit. Après une légère reprise au 1<sup>er</sup> trimestre, l'activité économique se dégrade en avril en raison du nouveau confinement de la population. En mai, elle s'améliore légèrement suite à l'allègement des mesures de restrictions sanitaires.

## L'emploi poursuit sa progression au 1<sup>er</sup> trimestre

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié progresse à nouveau (+ 0,4 % par rapport au trimestre précédent) après + 0,4 % au quatrième trimestre 2020. Ainsi, la région compte 1,47 million d'emplois salariés, soit une création nette de 5 810 emplois. Cette hausse est légèrement supérieure à celle observée en France (+ 0,3 %). Au total, l'emploi salarié se situe au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 à 0,8 % au-dessus de son niveau du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, considéré dans cette note comme le niveau d'avant-crise (contre - 0,1 % au niveau national).

L'emploi augmente dans tous les départements. La hausse la plus élevée concerne la Mayenne (+ 0,7 %). Viennent ensuite la Vendée (+ 0,5 %), la Loire-Atlantique (+ 0,4 %), la Sarthe (+ 0,3 %) et le Maine-et-Loire (+ 0,2 %). La région bénéficie de la croissance de l'emploi privé (+ 0,7 %) alors que l'emploi public recule (- 0,9 %). L'emploi privé dépasse ainsi de 0,7 % son niveau de début 2019 (contre - 0,4 % en France). Sur la même période, l'emploi public augmente de 1,2 % dans la région et de 0,8 % en France.

## Le tertiaire marchand repart à la hausse, l'intérim progresse encore

Dans le secteur tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié repart à la hausse (+ 0,9 % par rapport au trimestre précédent, + 5 240 emplois) après une baisse au trimestre précédent (- 0,2 %). En France, l'augmentation est moins marquée (+ 0,4 %). Le secteur des activités immobilières connaît la plus forte croissance (+ 2,7 %). Les secteurs des activités scientifiques et techniques (+ 1,9 %, + 2 520 emplois) et des autres activités de

services (+ 2,1 %, + 1 410 emplois) contribuent le plus à la hausse de l'emploi observée. L'emploi augmente dans tous les autres secteurs, hormis dans l'hébergement-restauration où il recule à nouveau (- 1,8 %). La hausse est plus forte en Mayenne (+ 1,6 %) et en Maine-et-Loire (+ 1,4 %) que dans les autres départements (entre + 0,6 % et + 0,9 %).

## ► 1. Évolution de l'emploi salarié

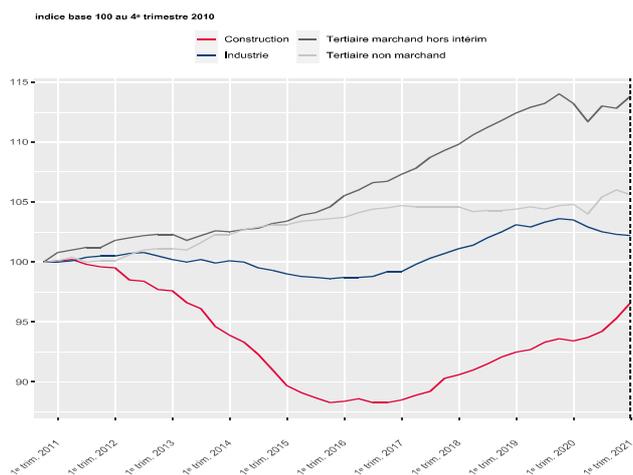


**Note :** données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affichées sont provisoires.

**Champ :** emploi salarié total.

**Source :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

## ► 2. Évolution de l'emploi salarié par secteur dans les Pays de la Loire

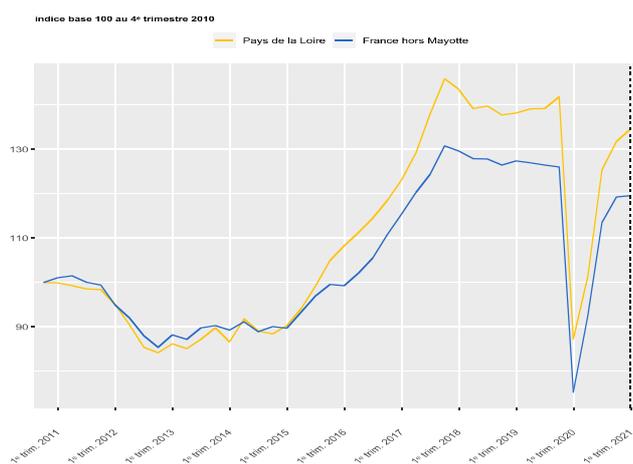


**Note :** données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

**Source :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Insee.

Au total, l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim dépasse de 1,2 % son niveau de début 2019 alors qu'il reste inférieur de 0,8 % en France.

## ► 3. Évolution de l'emploi intérimaire



**Note :** données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

**Source :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Le nombre d'intérimaires, comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission continue de progresser (+ 2,1 % après + 5,1 % au trimestre précédent). En France, la hausse est moindre (+ 0,3 %). Le nombre d'intérimaires augmente en Vendée (+ 3,4 %), en Loire-Atlantique (+ 3,3 %) et en Mayenne (+ 2,8 %). En revanche, il baisse légèrement dans la Sarthe (- 0,3 %) et en Maine-et-Loire (- 0,2 %). Début 2021, l'emploi intérimaire reste inférieur de 2,7 % à son niveau de début 2019 (contre - 6,1 % en France).

**Avvertissement :** L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. Par ailleurs, depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acooss (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

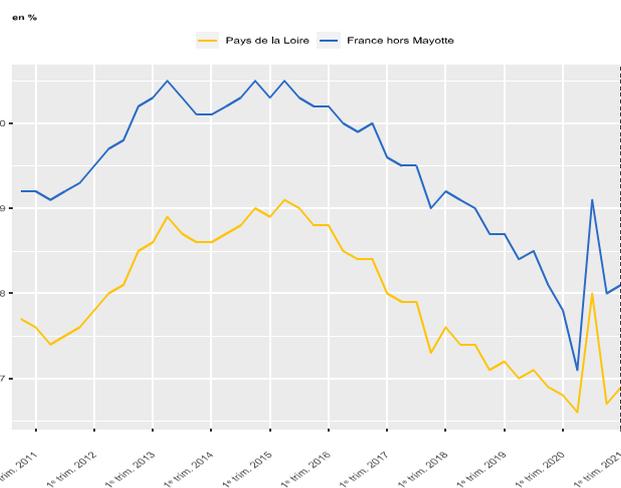
## L'industrie se stabilise, la construction augmente à nouveau

L'emploi industriel se stabilise au 1<sup>er</sup> trimestre dans la région (+ 0,0 % après - 0,2 %). En France, il est quasiment stable (+ 0,1 %). Il augmente dans la Sarthe (+ 0,5 %) et est quasi stable en Loire-Atlantique (+ 0,1 %) et en Mayenne (+ 0,1 %). Il baisse en Vendée (- 0,5 %) et plus légèrement en Maine-et-Loire (- 0,2 %).

L'emploi progresse dans les secteurs de cokéfaction-raffinage (+ 0,3 %) et de fabrication de denrées alimentaires (+ 0,2 %). Il est quasi stable dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques (+ 0,1 %) et recule dans les secteurs de fabrication de matériels de transport (- 0,4 %) et de fabrication d'autres produits industriels (- 0,2 %). Début 2021, l'emploi industriel dans la région reste inférieur de 0,8 % à son niveau de début 2019, contre - 1,6 % en France.

Dans la construction, la hausse de l'emploi se poursuit (+ 1,4 % après + 1,1 %) au même rythme qu'en France. L'emploi progresse plus fortement dans la Sarthe (+ 2,9 %) et en Vendée (+ 1,6 %) que dans les autres départements (entre + 0,7 % et + 1,1 %). L'emploi dans la construction dépasse ainsi amplement son niveau de début 2019 (+ 4,4 %). En France, la hausse est plus dynamique (+ 5,8 %).

## ► 4. Taux de chômage



**Note :** données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

**Source :** Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

## Le taux de chômage augmente de 0,2 point

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, le taux de chômage dans les Pays de la Loire augmente de 0,2 point et s'établit à 6,9 % de la population active. En France, il est quasi stable à 8,1 %. Dans la région, le taux de chômage se situe 0,3 point en dessous de son niveau du 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Cette évolution est en partie en « trompe-l'œil » en raison de la persistance d'un comportement de retrait d'activité, du fait de la crise et du maintien des restrictions sanitaires. Les Pays de la Loire font partie des quatre régions ayant le plus faible taux de chômage, devancés par la Bretagne, la Bourgogne-Franche-Comté et la Corse. Le taux de chômage augmente de 0,2 point en Loire-Atlantique. Il est stable en Maine-et-Loire et quasi stable dans les autres départements. La zone d'emploi des Herbiers-Montaigu affiche le deuxième plus faible taux de chômage des zones d'emploi françaises.

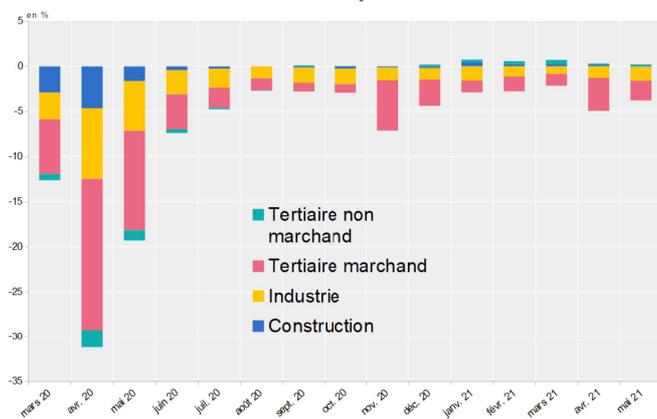
Après un bond de 25,6 % entre mars et avril 2020, le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A baisse tendanciellement. Il recule de 1,3 % en moyenne au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 (après - 3,4 % au trimestre précédent). Ainsi, la région compte 170 910 demandeurs d'emplois de catégorie A, en mars.

**Avertissement sur le marché du travail :** La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Début 2021, la quasi-stabilité du taux de chômage résulte à la fois de celle du taux d'emploi et de la persistance d'un comportement de retrait d'activité, du fait de la crise et du maintien de restrictions sanitaires. L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

## L'activité économique se dégrade en avril avant de se redresser légèrement en mai

Début 2021, la perte d'activité se réduit. Mesurée par le nombre d'heures de travail payées par les employeurs (donc hors chômage partiel), l'activité dans la région se situerait à 2 % en dessous de son niveau de 2019 au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 (après - 5 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2020). Avec le reconfinement de la population, la perte d'activité se dégrade en avril (- 5 % par rapport au même mois de 2019). La situation s'améliore légèrement en mai (- 4 %) en lien avec la réouverture des commerces non essentiels et des terrasses de restaurants le 19 mai. En France, la baisse reste plus marquée (- 6 %). Le recul est variable selon les départements : de - 2 % en mai, en Maine-et-Loire à - 5 % dans la Sarthe, les autres départements se situant dans la moyenne régionale. L'ensemble du tertiaire marchand est à nouveau le secteur le plus touché en avril (- 7 %) mais il se redresse en mai (- 4 %). Il reste cependant le principal contributeur à la perte d'activité. L'hébergement-restauration reste lourdement impacté (- 58 % en avril) mais bénéficie des premières mesures d'allègement des restrictions sanitaires en mai (- 41 %). La fabrication de matériels de transport, stable entre février et avril (- 9 %), baisse à nouveau en mai (- 11 %).

## ► 5. Contribution à l'activité, par secteur



**Note :** contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019  
*Source :* Calculs Insee à partir de sources diverses.

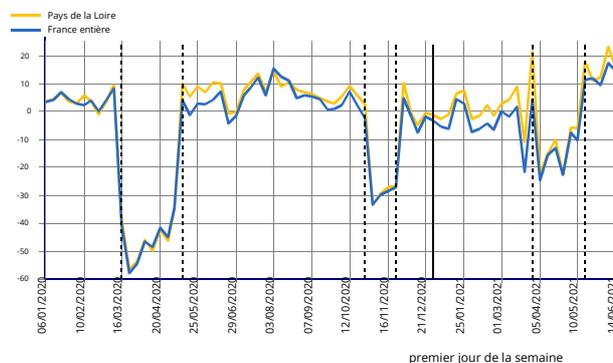
La consommation électrique est le reflet de l'activité des entreprises pendant la période de confinement et dans les mois qui suivent la reprise. Après une chute en fin d'année pour les compteurs « forte puissance » liée à la fermeture de certaines grandes entreprises, la consommation se rapproche d'une situation normale en début d'année. Fin mars, elle est inférieure de 5 % à son niveau moyen pour les compteurs "forte puissance" et de 6 % pour les compteurs "faible puissance".

## Les transactions bancaires rebondissent mi-mai

Après une légère reprise en début d'année, les transactions par carte bancaire chutent lors du 3<sup>e</sup> confinement (- 18 % en moyenne lors des quatre dernières semaines d'avril). La baisse se

réduit ensuite lors des deux premières semaines de mai en lien avec la fin des restrictions de déplacement. Les transactions rebondissent fortement la semaine du 17 mai, lors de la réouverture des commerces non essentiels, des terrasses de restaurants et des lieux culturels. Elles augmentent à nouveau lors de la semaine du 7 juin avec la réouverture des bars et salles de restaurants et le passage du couvre-feu à 23 heures. Elles dépassent alors de 23 % leur niveau de 2019, soit 6 points de plus qu'au niveau national.

## ► 6. Évolution des transactions par carte bancaire



**Note :** évolution des montants de transactions par carte bancaire CB en face-à-face qui n'incluent pas la vente à distance (internet). Les traits pointillés indiquent les périodes pendant lesquelles les commerces « non-essentiels » étaient fermés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le trait vertical plein indique la dernière semaine de 2020.  
*Source :* Calculs Insee à partir de sources diverses.

## Progression des logements commencés

Fin mars 2021, 25 700 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans les Pays de la Loire. Au 1<sup>er</sup> trimestre, les logements commencés dans la région augmentent de 3,9 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, soit au même rythme qu'au plan national (+ 3,6 %). Les logements commencés progressent pour les logements individuels et, dans une moindre mesure, pour le parc collectif. Les mises en chantier augmentent fortement en Mayenne (+ 23,5 %) et continuent de progresser en Maine-et-Loire (+ 7,7 %). Elles augmentent plus légèrement en Loire-Atlantique (+ 3,9 %), et reculent en Vendée (- 0,3 %) et dans la Sarthe (- 9,2 %). Par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, les mises en chantier augmentent dans la région (+ 5,7 %) tandis qu'elles diminuent en France (- 7,0 %).

## ► 7. Évolution du nombre de logements commencés

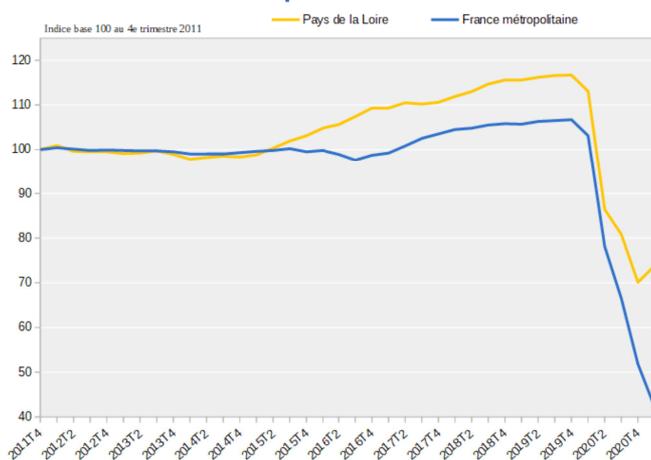


**Note :** données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale noire représente la fin du trimestre d'intérêt.  
*Source :* SDES, Sit@del2.

## La fréquentation hôtelière peine à redémarrer, mais la baisse demeure moins marquée qu'au niveau national

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, 75 % des hôtels des Pays de la Loire sont ouverts, soit davantage que dans les autres régions métropolitaines (60 % au niveau national). Cependant, seule 36 % des chambres sont occupées (contre 51 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2019). Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 les hôtels ligériens enregistrent 783 480 nuitées, soit une diminution de la fréquentation de 42 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Bien qu'importante, cette baisse est la plus faible des régions métropolitaines. Elle très nettement inférieure à celle de la France métropolitaine (- 64 %). Comparée au même mois de 2019, la baisse de fréquentation dans les hôtels ligériens est légèrement moins forte en janvier (- 41 %) et février (- 40 %) qu'en mars (- 44 %).

### ► 8. Évolution de la fréquentation dans les hôtels



**Notes :** données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres en base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2011.  
**Source :** Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme.

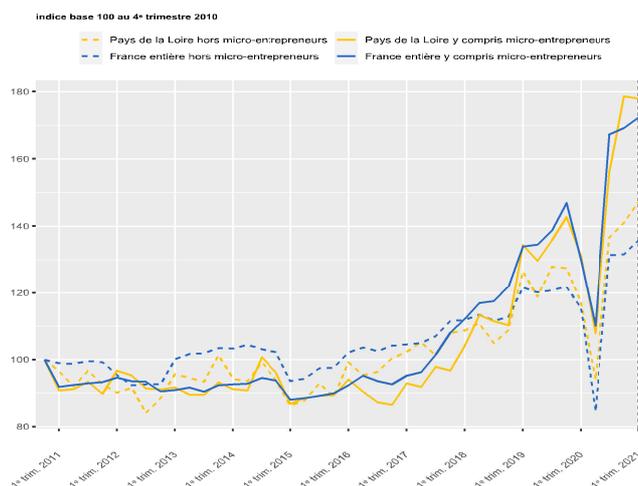
### Stabilité des créations d'entreprises, la baisse des défaillances se poursuit

Dans les Pays de la Loire, les créations d'entreprises stagnent au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 (- 0,4 %, soit 10 860 entreprises créées dans la région), après deux trimestres de forte hausse. Les immatriculations de micro-entrepreneurs reculent (- 3,1 %, après + 22,0 % au trimestre précédent), tandis que les créations d'entreprises individuelles et de sociétés augmentent légèrement (+ 4,5 %). Dans le même temps, les créations d'entreprises progressent de 1,8 % au niveau national. Dans la région, les créations d'entreprises restent dynamiques dans l'industrie (+ 9,3 %), le commerce, les transports et l'hébergement-restauration (+ 12,3 %). En revanche, elles se replient dans les services (- 6,5 %) et la construction en raison de la baisse des immatriculations de micro-entrepreneurs (- 5,5 %). Par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, les créations d'entreprises progressent de 32,4 % dans les Pays de la Loire, et de 28,8 % en France.

#### ► Pour en savoir plus

- Delhomme I. *et al.*, [Le tourisme dans les Pays de la Loire lourdement impacté par la crise sanitaire en 2020 malgré une reprise ponctuelle durant l'été](#), Insee Analyses n° 86, février 2021.
- [Note de conjoncture](#), Insee Conjoncture, juillet 2021.
- Des indicateurs conjoncturels régionaux sont disponibles dans le [Tableau de bord conjoncturel](#) des Pays de la Loire sur insee.fr.

### ► 9. Créations d'entreprises



**Note :** données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).  
**Champ :** ensemble des activités marchandes hors agriculture.  
**Source :** Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Fin mars 2021, 1 160 défaillances d'entreprises sont enregistrées sur les douze derniers mois dans les Pays de la Loire, après 1 270 défaillances fin décembre. Le recul se poursuit au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 (- 8,6 %, après - 15,5 % au trimestre précédent). Les défaillances diminuent au même rythme en France (- 10,2 %). Un léger retournement de tendance commence à apparaître en avril. ●

Guillaume Coutard, Christelle Manceau, Yohann Rivillon (Insee)

#### ► Contexte international – En 2021, l'activité économique dépend encore largement des conditions sanitaires

Début 2021, la conjoncture économique est restée marquée par la crise sanitaire, avec des contrastes entre les pays. Aux États-Unis, le rebond économique a été porté par l'allègement des restrictions sanitaires et les plans de relance massifs, tandis que l'activité chinoise s'est appuyée sur la vigueur de ses exportations. À l'inverse en Europe, les restrictions ont pesé sur l'activité, en recul dans les principales économies et particulièrement en Allemagne et au Royaume-Uni, soumis à des confinements. Sur l'ensemble de l'année 2021, l'activité économique se redresserait dans les principales économies européennes, sous l'hypothèse de stabilisation de la situation sanitaire.

#### ► Contexte national – En France, l'activité a stagné au premier trimestre 2021, marqué par un renforcement progressif des restrictions sanitaires

La dégradation de la situation sanitaire a conduit au premier trimestre à un renforcement progressif des mesures de restrictions (couvre-feu avancé à 18h, fermetures de centres commerciaux, confinements locaux). Dans ce contexte, l'activité a stagné (- 0,1 % par rapport au trimestre précédent, soit - 4,7 % par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019), se dégradant légèrement au mois le mois, notamment dans les services. La consommation des ménages a été quasi-stable elle aussi (+ 0,1 % par rapport au trimestre précédent, soit - 6,8 % sous son niveau d'avant-crise). En particulier, les restrictions ont pénalisé la consommation de biens, après son dynamisme de fin 2020, tandis que les fermetures d'activité mises en place à l'automne 2020 et maintenues tout l'hiver ont continué de plomber la consommation en hébergement-restauration et en services de transport ou de loisirs.

